

CATHERINE GRAS

## *Une sculpture de l'école bourguignonne du XVIe siècle : la statue funéraire d'Antoinette de Fontette*

En avril 1902 entre au Musée de Dijon la sculpture funéraire d'Antoinette de Fontette, exemplaire remarquable de la sculpture bourguignonne du XVIe siècle, provenant de la chapelle du château de Verrey-sous-Drée, non loin de Sombernon, en Côte d'Or (1) (fig. 1).



Fig. 1 Antoinette de Fontette, sur son socle armorié, présentée dans la Salle des Gardes dans la première moitié du XXe siècle, cl. Musée des Beaux-Arts, Dijon.

Fille de Philippe II de Fontette, seigneur de Verrey-sous-Drée, Antoinette, issue de l'une des plus anciennes et plus puissantes maisons de Bourgogne, épouse en premières noces Jean de Plaisance, écuyer, seigneur de Remilly (2). Ils transforment leur demeure de Verrey qu'ils complètent d'une chapelle édifiée dans le parc sous le vocable de saint Jean, destinée à recevoir leur sépulture ; la dédicace a lieu le 3 juillet 1547.

Peu de temps après la mort de son époux Antoinette se remarie en 1550 à Laurent de Pracontal, baron de Sousse ; ils auront un fils Andrémond. De nouveau veuve en 1571, Antoinette se retire à Verrey-sous-Drée où elle termine ses jours ; elle décore la chapelle de son château d'un ensemble de huit statues et de sa statue funéraire en orante, destinée à orner son tombeau.

À la Révolution, la chapelle devient, comme le château, Bien National ; tous les objets précieux sont transportés en 1834 par les soins du nouveau propriétaire, qui souhaite transformer la chapelle en grange, dans l'église du village.

La statue grandeur nature, en calcaire polychrome, est transportée de cette église (aujourd'hui disparue) dans la nouvelle église paroissiale en 1881 et repose de profil contre le mur sur une tablette soutenue par deux consoles, entre lesquelles figure un écusson, portant les armes de Plaisance et de Fontette.

Le 4 février 1896, sur la proposition d'Henri Chabeuf, Vice-Président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, qui la découvre avec émerveillement lors d'une excursion en 1888, la statue est classée Monument Historique.

Soucieux de la destinée de cette œuvre, « qui offre un intérêt tout particulier pour l'histoire de l'art bourguignon, placée dans un village situé en dehors de toutes les grandes voies de communication et d'un accès difficile, elle est perdue pour les amateurs d'art et de plus exposée à toute dégradation » (3), Albert Joliet, Conservateur du Musée de Dijon, grâce à la générosité d'Henri et de Sophie Grangier, acquiert le 29 octobre 1901 la statue à la Commune de Verrey, pour la somme de 15 000 francs, le Musée du Louvre, fortement intéressé, ayant fait une offre d'achat de 7000 francs.



Fig. 2 Antoinette de Fontette, *Vue de face*, cl. ARROA, Vesoul.

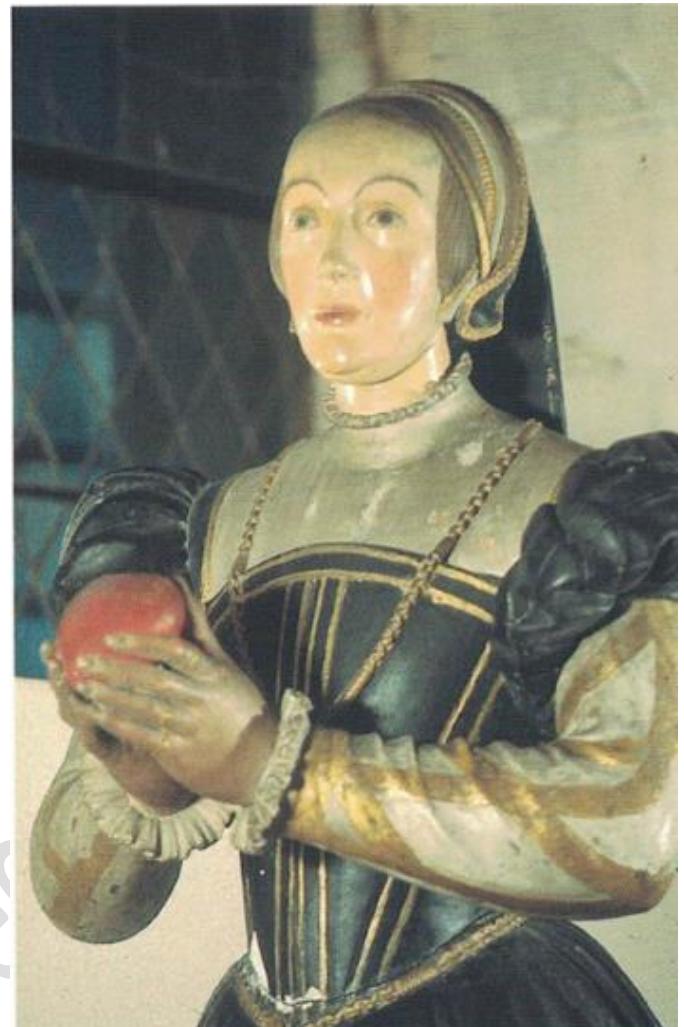


Fig. 3 *Vue de face*, avant restauration, cl. Musée des Beaux-Arts, Dijon.

Agenouillée sur un coussin vert aux glands dorés, le buste redressé, les mains jointes présentant un cœur de couleur écarlate, la défunte est vêtue d'une robe noire et blanche à corselet décolleté en carré, aux manches courtes à bourrelets. L'étoffe de la robe, montée à fronce au niveau de la taille se répartit sur le bourrelet (ou vertugadin), faisant ressortir la minceur de la taille, comprimée dans un corsage rigide baleiné et montant (ou « corps à l'espagnole ») (fig. 2 et fig. 3).

Cette robe fendue sur le devant et au dos jusqu'à la taille, s'ouvre sur une robe de dessous (ou cote) dont les manches longues, décorées de rubans croisés, sont ornées d'un rucher bordant les poignets, ainsi que le col (fig. 4).

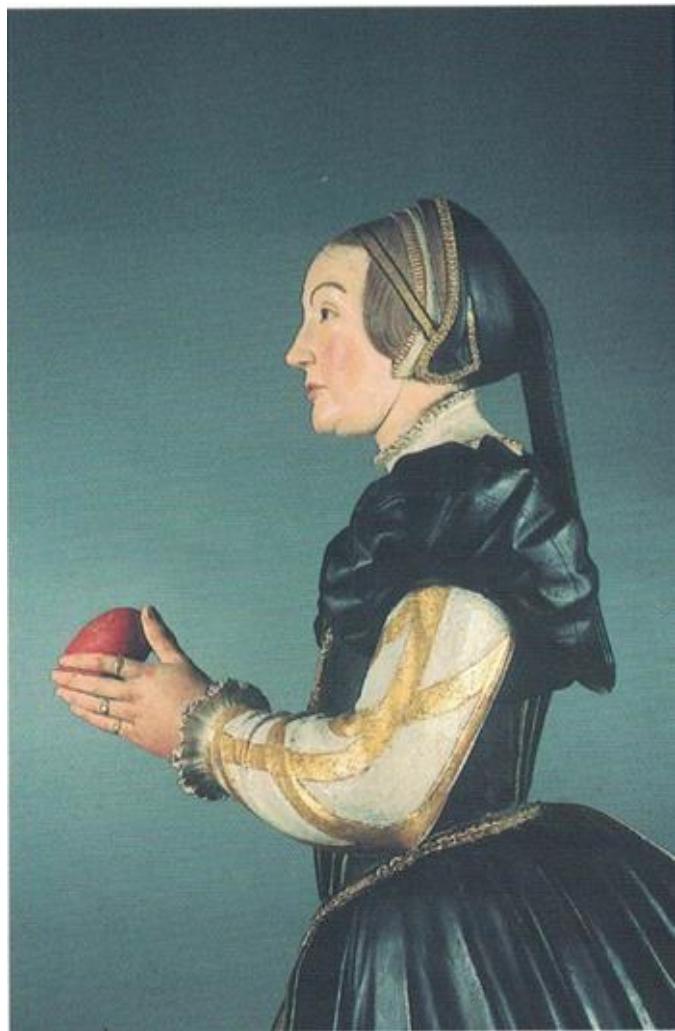


Fig. 4 Antoinette de Fontette, *Vue de profil*, cl. ARROA, Vesoul.



Fig. 5 Antoinette de Fontette, *Détail de la tête*, cl. ARROA, Vesoul.



Fig. 6 Antoinette de Fontette, *Vue du buste*, cl. ARROA, Vesoul

Sur ses cheveux partagés par une raie médiane, Antoinette porte un bonnet enrichi d'une bordure de perles, retenu par un bandeau orfèvré (ou arcelet), surmonté d'une coiffe noire retombant en plis derrière sa tête, caractéristique de l'époque de François Ier (fig. 5).

Antoinette porte une chaîne dorée en sautoir retenant un médaillon, ainsi qu'une ceinture en chaînette dorée marquant son tour de taille et terminée par une breloque en forme de boule ; trois bagues ornent l'index, l'annulaire et l'auriculaire de sa main gauche (fig. 6).

Depuis sa redécouverte, s'est toujours posée la question de savoir si la polychromie était encore d'origine ou si elle avait été reprise au cours des temps et plus particulièrement au XIXe siècle. Une étude a été effectuée en 1981 par le Laboratoire de Recherche des Musées de France (4), qui effectua cinq prélèvements de différentes couleurs. Les matériaux constituants ont été analysés par microchimie et microfluorescence X pour les pigments et par tests spécifiques sur coupes minces pour les liants. Ont pu être ainsi déterminés les points suivants : la présence d'une polychromie d'origine sur deux couches, la couleur verte a été repeinte au XIXe siècle et, autre remarque intéressante la statue semble, à l'origine, avoir été recouverte d'une feuille d'argent, elle-même recouverte par un vernis ou un glacis jaune, afin de donner l'effet d'une fausse dorure, ainsi dans la chevelure malheureusement repeinte en brun.

Lors de la restauration réalisée de novembre 2002 à avril 2003 par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des œuvres d'Art de Vesoul, grâce au mécénat de la « Nippon Television Network Europe B.V. », l'étude plus poussée de la polychromie a permis de

déterminer, sous les repeints du XIXe siècle, les couleurs d'origine de la robe devenue noire (gris bleuté), de la sous-robe (ocre jaune), de la chevelure marron (doré), des bijoux et de la chaînette (dorées à la feuille), ainsi que l'emploi généralisé de feuilles d'or et d'argent recouvertes d'un glacis qui donnaient ainsi des tonalités plus vives et des couleurs plus contrastées à l'origine. D'une manière générale, ces repeints, en modifiant l'aspect des tonalités générales qui sont devenues plus sombres, notamment avec la couleur noire très présente de la robe et en empêtant les détails (carnations du visage et des mains, bijoux ...), ont transformé complètement l'allure générale de cette sculpture funéraire particulièrement soignée (fig. 7).

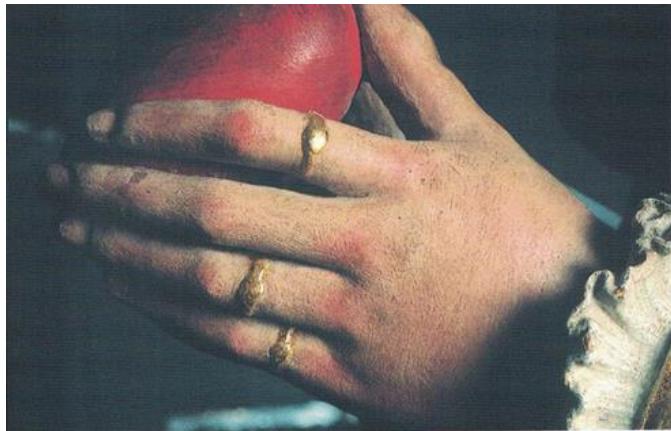


Fig. 7 Antoinette de Fontette, *Détail des mains*, cl. ARROA, Vesoul.

Cette polychromie refaite au XIXe siècle à l'huile sur une polychromie originale à l'huile est assez lacunaire ; il s'avéra en outre impossible de traiter les deux polychromies chimiquement sans prendre de risques. Aussi le but de la restauration ne fut pas de restituer la polychromie originale, mais de rendre un aspect satisfaisant à cette polychromie actuelle. La sculpture, très encrassée ne présentait aucune carence structurelle. La restauratrice, Anne Gérard, effectua les tâches suivantes : refixage local et nettoyage de la polychromie, allègement du vernis du visage, mise à niveau des lacunes à l'aide de carbonate de calcium, comblement des lacunes et épaufures au niveau de la taille et retouches sur l'ensemble.

Le rendu précis des détails vestimentaires, la qualité du modelé du visage, le réalisme de l'expression renforcent l'intensité de la vie qui émane de cette œuvre tout à la fois habile et sensible.

La devise d'Antoinette « Mon cœur à Dieu » évoque la grande piété, la bonté et la bienfaisance dont cette grande dame faisait preuve, comme l'attestent de nombreux témoignages (fig. 8).

Cette sculpture, outre ses qualités artistiques et esthétiques, présente le grand intérêt d'offrir un témoignage précieux sur le costume et sur la mode (coiffure, bijoux) du milieu du XVIe siècle.

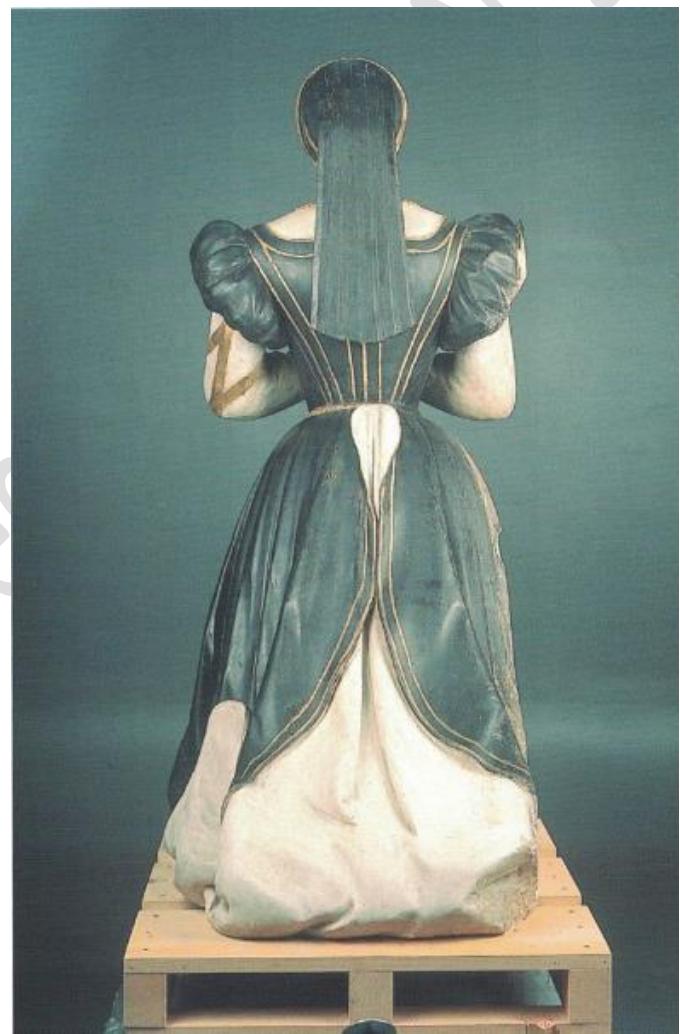


Fig. 8 Antoinette de Fontette, *Vue de l'arrière*, cl. ARROA, Vesoul.

#### BIBLIOGRAPHIE

PALVADEAU (Abbé Ch.P. Marie), *À propos de la statue d'Antoinette de Fontette*. Dijon, Roland Pillu, libraire de l'Évêché, 1902, 14 p.

MORILLOT (Chanoine L), *Antoinette de Fontette et sa statue*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1903, 108 p.

GÉRARD- BENDELE (Anne), Rapport d'examen et de traitement, décembre 2002.

## Notes

1. Bourgogne, XVI<sup>e</sup> siècle *Antoinette de Fontette*

Statue funéraire, pierre calcaire polychrome

H : 1,32 m ; L : 1,06 m ; Pr : 0,60 m

Acquis avec le concours d'Henri Grangier, 1902 Inv. 1635

La statue est composée de deux parties séparées au niveau de la taille.

2. Sa famille possédait, outre la terre de Fontette (hameau dépendant de Saint- Mesmin, canton de Vitteaux), la seigneurie de Bussière (commune de Montlay, canton de Saulieu) et le fief de Verrey-sous-Drée (canton de Sombernon).

3. Correspondance d'Albert Joliet à Monseigneur Albert Le Nordez, Evêque du diocèse, du 7 décembre 1901.

4. Rapport d'intervention de J.P. RIOUX, 15 octobre 1981.

Bulletin des Musées de Dijon N°9